

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 AOUT

L'Église et le radicalisme

Depuis quelque temps, dit le *Journal des Débats*, les questions religieuses semblent passionner de plus en plus les journaux radicaux. Jusqu'à ces derniers temps, l'hostilité du clergé les mettait hors d'eux-mêmes et ils réclamaient l'appui du bras séculier contre les ecclésiastiques réfractaires aux idées républicaines.

Aujourd'hui, l'adhésion de ces mêmes ecclésiastiques leur inspire la plus profonde défiance, et ils ne sont pas plus indulgents envers M^r le cardinal Lavignerie qu'ils ne l'ont été pour les membres du clergé qu'ils traitaient naguère de séculiers. Il est manifeste que les radicaux craignent avant tout le rétablissement de la paix religieuse et qu'ils sont décidés à l'empêcher par tous les moyens en leur pouvoir.

C'est pour cela que M. Pochon a fait la fameuse proposition que l'on sait et qui a été accueillie avec enthousiasme par presque tous les organes du parti radical. M. le sénateur Dide, lui aussi, s'est ému, et, si nous en croyons les confidences qu'il vient de faire au reporter d'une agence, il se disposerait, à la rentrée, à poser une question au gouvernement afin de savoir « si le compte s'oppose à la propagation des doctrines sociales contraires à l'esprit de la Révolution ».

Qu'est-ce que M. Dide peut bien entendre par là ? Quelles sont les doctrines orthodoxes révolutionnaires et les doctrines non orthodoxes ? Quel Pape a promulgué les vrais dogmes révolutionnaires, et en vertu de quelle autorité supérieure la conscience doit-elle accepter les doctrines chères à M. Dide ? Est-ce que l'honorable sénateur a l'intention de réunir ses amis en concile pour délibérer sur les doc-

trines de la Révolution et décider celles qui doivent être imposées comme des dogmes indiscutables aux générations nouvelles ?

Nous ne serions pas étonnés que cette idée soit venue à certains radicaux ; mais nous ne voyons pas très bien quel moyen aurait le gouvernement de s'opposer à la diffusion des doctrines qui déplaisent à M. Dide.

Ainsi, M. Dide est partisan des doctrines révolutionnaires en bloc, il a fait à la tribune du Sénat l'éloge le plus pompeux de Danton. Quelle peine sera édictée contre le père de famille ou contre le professeur assez hardi pour ne pas s'associer au culte de Danton ? L'admiration de Robespierre et de ses « doctrines » sera-t-elle obligatoire ? Et Marat, lui aussi, est-il ou n'est-il pas du bloc ?

INFORMATIONS

L'aspect de la presse parisienne mérite d'arrêter l'attention de ceux qui cherchent à s'orienter, à comprendre la marche des événements.

D'un côté les sceptiques : — le *Figaro* et le *Soleil*, — qui se demandent si l'heure du ralliement à l'ordre de choses actuel n'a pas sonné pour les conservateurs, pour les monarchistes, pour les catholiques ; si l'on peut encore faire de l'opposition à un régime qui a pour lui le Czar et le Pape.

De l'autre côté, les hommes à la foi vive, au tempérament robuste, d'une énergie indomptable, — nous voulons parler des socialistes, — annonçant l'avènement prochain du socialisme niveleur, et jurant que, pour atteindre le but, ils ne « reculeront devant aucun moyen » ; qu'ils auront recours à la violence, si la violence est nécessaire.

Quand on vient de lire M. Magnard disant à sa clientèle : Aplatissons-nous, mes frères, abdi-

quons entre les mains de la République ! quand on a parcouru l'article Hervé concluant à l'abandon de toute opposition, et qu'on entend les socialistes internationaux jurer par la bouche de Liebknecht que les socialistes, organisés pour la lutte suprême, iront jusqu'au bout, on ne peut s'empêcher de conclure que le conservatisme de M. Magnard joint à celui de M. Hervé ne pèsera pas lourd dans les balances de la dernière heure.

L'ESCADRE DU NORD

Il n'y a rien de décidé en ce qui concerne une visite de l'escadre anglaise à Cherbourg.

En tous cas, il ne pouvait appartenir à l'amiral Gervais de faire une pareille invitation qui ne se formule que par voie diplomatique.

D'ailleurs, nous croyons savoir que les rapports de l'amiral Gervais sont loin de concorder avec le lyrisme des dépêches transmises aux journaux ; l'amiral a eu toutes les peines à recruter un effectif de marins assez sages et assez froids pour aller à terre et banqueter sans échanger des coups de poing avec les marins anglais.

Il ne faut pas oublier que les équipages de l'escadre du Nord sont en grande partie fournis par l'inscription maritime de la Normandie et de la Bretagne où l'Anglais est cordialement détesté. Détail topique : le commandant d'un des navires de l'escadre s'appelait Surcouf.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

« Au moment où la majeure partie de la garnison de Belfort est appelée à prendre part aux manœuvres des quatre corps d'armée, le 14^e corps d'armée allemand-badois exécute d'importantes opérations dans la haute Alsace et jusqu'à une très grande proximité de la frontière, — à trois kilomètres seulement, — puisque les troupes évolueront dans les environs de Traubach, l'avant-dernier village annexé.

» Il était bon que pendant ce temps la place de Belfort ne fût pas découverte. C'est ce qu'a pensé le général de Négrier, commandant le 7^e corps, et le général de division Dorlodot des Essarts a pris des mesures qui valent d'être signalées.

» Il fallait d'abord regarnir l'occupation des forts environnants, laissés vacants par le départ des occupants : car le 151^e de ligne, dit régiment de forteresse, auquel incombe en très grande partie la garde de la place, est insuffisant, en raison du nombre et de l'importance des forts.

» Conséquemment, les forts désoccupés ont été réoccupés par l'artillerie de campagne de notre garnison, laquelle n'est pas allée aux grandes manœuvres. Mais on ne s'est pas contenté d'y envoyer les hommes.

» De nombreuses pièces d'artillerie y ont également été transportées au moyen des trains à vapeur faisant le service de la place aux forts par les lignes stratégiques.

» Les munitions n'ont pas été oubliées non plus, les approvisionnements y sont tout à fait satisfaisants. »

NOUVELLES MILITAIRES

LE GÉNÉRAL SAUSSIER

Né à Troyes, le 16 janvier 1828, le généralissime de notre armée qui va présider à nos grandes manœuvres de l'Est a donc 63 ans. Sorti de Saint-Cyr en 1850, décoré à Sébastopol, blessé dans la grande Kabylie, il se distingua au Mexique. Colonel en 1870 il commandait à Metz le 41^e de ligne, et le soir de Saint-Privat dirigea sur Amanvilliers un retour offensif, qui obligea sur ce coin du champ de bataille les Allemands à la retraite. Prisonnier en Allemagne, il s'évada et vint prendre le commandement d'une des divisions de l'Ouest.

25 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Le lendemain, au coucher du soleil, le train atteignait le littoral de la Méditerranée, féérique parcouru que celui-là. On serpente au bord même des moindres sinuosités de la côte, on rase de si près les flots qu'on se figurerait y naviguer, n'étaient les tunnels qui vous replongent, à chaque instant, dans les ténèbres, comme pour mieux vous faire apprécier, à la sortie, quelque nouvelle perspective resplendissante de soleil. Là-bas, en Bretagne, c'était la mer froide et sauvage, de l'écume blanche frappant sans cesse de noirs rochers ; ici c'était toute une succession de caps et de baies, que venait festonner une mer d'azur se confondant avec l'infini du ciel. Hier encore, c'était l'automne, le brouillard du Nord ; maintenant Marcelle aspirait, avec délices, la tiède atmosphère du Midi. Partout, dans la campagne, on ne voyait que riches villas, entourées d'orangers, de palmiers, de plantes tropicales. Le

train passait entre des jardins embaumés de roses et de mimosas.

— Que c'est admirable ! s'écriait Marcelle... Le beau voyage !

— Pas tant d'enthousiasme, chère amie, ce n'est pas distingué : on dirait que vous n'avez jamais rien vu.

Et voilà que, tout à coup, il se rejeta dans l'angle du wagon-lit, le visage blême, les sourcils contractés, l'air effrayé. Mais, en moins d'une seconde, il se maîtrisa. Un train les avait croisés, et, à ce train, se trouvait accrochée une voiture cellulaire. Cette impression avait été si rapide qu'elle avait échappé à la jeune femme, tout occupée de l'admirable paysage. Elle trouvait un charme tout particulier à traverser cette campagne niçoise. Les habitations avaient un aspect si vivant, si avenant, parfois si grandiose ! Les jardins descendaient en pente jusqu'au rivage. Derrière les arcades d'un portique d'ifs ou à travers une colonnade de pins, au bout d'une pelouse, par dessus les lauriers roses d'un parterre, la mer présentait ses vaisseaux, son calme, son azur.

Enfin, le train s'arrêta. On était en gare de Nice.

A l'heure suivante, le prince et Marcelle

prenaient possession de la villa louée à l'avance par Wladimir. C'était une maison construite à l'italienne avec des balcons, des terrasses, le tout blotti dans des palmiers. L'intérieur répondait à l'extérieur. En tout, le prince aimait l'exquis, et jamais homme ne dépensa l'argent avec un dilettantisme plus raffiné.

— Quel palais ! faisait Marcelle en traversant le vestibule pavé de marbre, orné de plantes exotiques, et en pénétrant dans le salon tendu de riches étoffes, et dont les tons, d'une extrême douceur, prêtaient un plus séduisant éclat au teint rose et délicat de la princesse. Quelles fêtes on donnerait dans cette enfilade de riches appartements, terminée par une serre, où des fleurs rares embaumaient !

— Je suis, en effet, satisfait, disait Wladimir, en donnant un regard approbateur à sa nouvelle résidence ; mes ordres ont été ponctuellement exécutés. Nous pourrions faire figure à Nice ; car, sachez, mon enfant, qu'une femme, même jolie comme vous l'êtes, a toujours besoin d'un beau cadre.

Dans la chambre à coucher, ils retrouvèrent le même luxe discret et délicat. Elle était de soie bleu pâle, ornée de vieilles guipures. Marcelle versa de l'eau dans une immense cu-

vette en porcelaine japonaise, en rafraîchit, avec délices, son visage et ses mains ; puis elle passa dans la salle à manger, où un lunch d'arrivée les attendait. Et, pour la jeune femme, il y avait quelque chose d'exquis à se trouver assise devant cette table, chargée de fines pâtisseries, de fruits savoureux, à se servir d'une petite cuillère armoriée, à s'entendre parler à la troisième personne par ce valet de chambre de haut style, dont la main exercée disposait tout sans bruit. Et la princesse Zinesko se reportait involontairement à la rusticité plantureuse des repas du Prieuré, et au bruyant service de la fidèle et familière Jeanette. Bientôt le prince congédia, d'un noble geste, le serviteur et se mit à servir lui-même Marcelle, lui versa le thé, lui offrit le sucrier ; et, tandis qu'en face d'elle il buvait à son tour le thé parfumé, c'était toujours le même sourire, le même regard dont elle avait, sans cesse, la douceur au fond de l'âme.

Leur lune de miel dura quinze jours. Durant quinze journées, pour complaire à la mode, qui veut que les amoureux cherchent l'ombre, le prince consentit à vivre toujours aux côtés de sa femme. Gracieux et attentionné, il se laissait adorer par cette enfant aimante.

Général de brigade en 1871, il pacifia la Kabylie orientale après 45 combats. Général de division en 1878, commandant du 19^e corps en 1879, il réprima l'insurrection de l'Aurès, et en 1881 dirigea la campagne de Tunisie. Il est gouverneur de Paris depuis 1884, et remplit les fonctions de vice-président du conseil supérieur de la guerre et de président de la commission de classement.

TOUR DE FORCE

On mande d'Epinal :

« M. Malrieux, sous-lieutenant au 149^e, en garnison dans notre ville, qui, au mois de mai dernier, a fait à pied 102 kilomètres en vingt-deux heures, vient de parcourir 16 kilomètres sur route au pas gymnastique, en une heure vingt-neuf minutes. Il a ensuite franchi 2 kilomètres au pas accéléré en dix minutes, puis a refait 5 kilomètres au pas gymnastique, fournissant ainsi 23 kilomètres au pas gymnastique. »

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

École d'Application de Cavalerie de Saumur

CLASSEMENT DE SORTIE 1890-1891

Lieutenants d'artillerie

1 Maucorps, du 26^e d'artillerie. — 2 De Bellussière, du 33^e d'artillerie. — 3 Daroque, du 13^e d'artillerie. — 4 Manteau, du 17^e d'artillerie. — 5 Dorneau, du 36^e d'artillerie. — 6 De la Boussinière, du 7^e d'artillerie. — 7 Boisseul, du 34^e d'artillerie. — 8 Turpiu, du 32^e d'artillerie. — 9 Solomiac, du 14^e bataillon. — 10 Pierre, du 14^e d'artillerie. — 11 Bénédictini, du 3^e d'artillerie. — 12 Ducros, du 6^e d'artillerie. — 13 Roesch, du 5^e d'artillerie. — 14 Léger, du 28^e d'artillerie. — 15 Toupnot, du 1^{er} pontonniers. — 16 Tardy, du 2^e d'artillerie. — 17 Massin, du 37^e d'artillerie. — 18 Le Guillouzer, artillerie de marine. — 19 Chabana, du 19^e d'artillerie. — 20 Cantineau, du 13^e d'artillerie. — 21 Mallassagne, du 2^e génie.

Lieutenants de cavalerie

1 De Maistre, du 12^e chasseurs. — 2 Du Plessix, du 27^e dragons. — 3 Ducel, du 10^e cuirassiers. — 4 De Tessières, du 28^e dragons. — 5 De Laborie, du 3^e chasseurs. — 6 Chassot, du 4^e hussards. — 7 Dangeville, du 3^e chasseurs d'Afrique. — 8 De Vaulgrenant, du 18^e dragons. — 9 Rey, du 11^e chasseurs. — 10 D'Epenoux, du 20^e dragons. — 11 De Lagerie, du 23^e dragons. — 12 No-

blemaire, du 16^e chasseurs. — 13 De Lafont, du 4^e dragons. — 14 De Mandres, du 16^e dragons. — 15 De Laage, du 12^e hussards. — 16 Wimpffen, du 12^e dragons. — 17 De Verna, du 3^e hussards. — 18 Henrys, du 6^e chasseurs d'Afrique. — 19 Baille, du 4^e chasseurs. — 20 Delorme, du 14^e dragons.

21 Secrettand, du 1^{er} dragons. — 22 Caubert, du 21^e chasseurs. — 23 Limbourg, du 4^e cuirassiers. — 24 De Beaufort, du 19^e dragons. — 25 Vieillard, du 11^e hussards. — 26 Faure, du 7^e dragons. — 27 Bastien, du 10^e dragons. — 28 De Barry, du 13^e chasseurs. — 29 Duvigneau, du 6^e hussards. — 30 Langlois, du 3^e chasseurs d'Afrique.

31 De Lestranges, du 2^e chasseurs. — 32 Ducreux, du 4^e chasseurs d'Afrique. — 33 Du Peloux, du 8^e hussards. — 34 Giraud, du 8^e chasseurs. — 35 Rainal, du 1^{er} chasseurs d'Afrique. — 36 Blanc, du 26^e dragons. — 37 De Belcastel, du 10^e dragons. — 38 De Chazelles, du 9^e cuirassiers. — 39 Meunier, du 22^e dragons. — 40 Simon, du 17^e dragons. — 41 Dugard, du 21^e dragons. — 42 Goussot, du 20^e chasseurs.

Officiers-Élèves

1 Janet, au 13^e dragons. — 2 De Saint-Pereuse, au 10^e chasseurs. — 2 bis De Saint-Haouen, au 2^e hussards. — 3 De Lagarde, au 26^e dragons. — 4 Müller, au 7^e chasseurs. — 5 De Gourden, au 4^e chasseurs. — 6 De Rosny, au 21^e dragons. — 7 De Marolles, au 23^e dragons. — 8 Delafon, au 20^e dragons. — 9 Des Marands, au 3^e hussards. — 10 Devanlay, au 9^e cuirassiers.

11 De Guillebon, au 3^e chasseurs. — 12 Zenty d'Alnois, au 12^e chasseurs. — 13 Fongeras-Lavergnolle, au 21^e chasseurs. — 14 Buisot, au 6^e dragons. — 15 Des Chaux, au 8^e hussards. — 16 De Barbançois, au 2^e chasseurs. — 17 De Chalain, au 20^e chasseurs. — 18 Parmentier, au 1^{er} cuirassiers. — 19 De Cools, au 29^e dragons. — 20 Des Vallières, au 1^{er} chasseurs.

21 Messonnier, au 16^e chasseurs. — 22 Ségerand, au 13^e hussards. — 23 De la Besse, au 10^e dragons. — 24 Poucin, au 20^e dragons. — 25 Dutech, au 12^e dragons. — 26 Huyot, au 27^e dragons. — 27 De Pétigny, au 13^e hussards. — 28 De Brignac, au 13^e dragons. — 29 D'Ozouville, au 2^e chasseurs. — 30 D'Huart, au 5^e cuirassiers.

31 De la Vergne, au 8^e cuirassiers. — 32 De Champsavin, au 24^e dragons. — 33 Paris, au 10^e hussards. — 34 De Ganay, au 4^e cuirassiers. — 35 De Ricaumont, au 12^e hussards. — 36 Blin, au 14^e dragons. — 37 De Plœuc, au 16^e dragons. — 38 Gasser, au 10^e hussards. — 39 De Lesseux, au 8^e chasseurs. — 40 Blavier, au 7^e dragons.

41 Moizet, au 23^e dragons. — 42 Aubert, au 4^e dragons. — 43 De Lécluse, au 8^e dragons. — 44 De Montaigu, au 2^e dragons. —

45 Le Masson, au 11^e dragons. — 46 Berge, au 11^e chasseurs. — 47 De la Hite, au 9^e dragons. — 48 De Montval, au 11^e dragons. — 49 Boullaire, au 18^e dragons. — 50 De Fournas, au 17^e dragons.

51 Legendre (Onésime), au 6^e cuirassiers. — 52 Chanoine, au 17^e chasseurs. — 53 Des Courtis, au 10^e cuirassiers. — 54 Thomas, au 11^e cuirassiers. — 55 Legendre (Elisée), au 19^e dragons. — 56 Thoreau la Salle, au 18^e chasseurs. — 57 De Bridieu, au 30^e dragons. — 58 Des Forts, au 7^e cuirassiers. — 58 bis Des Isnards, au 4^e dragons. — 59 De Magy, au 11^e chasseurs. — 60 Constantin, au 12^e cuirassiers.

61 De Tilière, au 19^e chasseurs. — 62 De Bonnefoy, au 17^e dragons. — 63 De Montlivault, au 2^e dragons. — 64 Dommanget, au 22^e dragons, au 3^e dragons. — 65 Babinet, au 19^e chasseurs. — 66 Brice, au 5^e hussards. — 67 De Bremond d'Ars, au 11^e cuirassiers. — 68 De Breuille, au 12^e cuirassiers. — 68 bis De Canchy, au 21^e chasseurs. — 69 Soulé, au 9^e chasseurs. — 70 Dupuy, au 8^e chasseurs.

71 Demonchy, au 4^e cuirassiers. — 72 Blachère, au 1^{er} dragons. — 73 De Ravinel, au 18^e chasseurs. — 74 Cabarrus, au 3^e hussards. — 75 De Montauzan, au 11^e hussards. — 76 Haas, au 17^e chasseurs.

Élèves-Officiers

1 Loche, au 12^e chasseurs. — 2 De Galliffet, au 3^e chasseurs d'Afrique. — 3 De la Perrière, au 4^e dragons. — 4 Rey, au 16^e dragons. — 5 Vergne, au 6^e chasseurs d'Afrique. — 6 De l'Escaille, au 12^e dragons. — 7 Picaut, au 3^e dragons. — 8 De Coutard, au 11^e chasseurs. — 9 De Saint-André, au 10^e cuirassiers. — 10 Le Guay, au 12^e hussards.

11 Moog, au 1^{er} cuirassiers. — 12 Piettre, au 6^e chasseurs. — 13 De Sampigny, au 11^e chasseurs. — 14 De Lestrangé, au 11^e cuirassiers. — 15 d'Arc, à l'École supérieure de guerre. — 16 De Dreuzy, au 13^e dragons. — 17 Léridon, au 10^e chasseurs. — 18 Hubert, au 10^e cuirassiers. — 19 Godard, au 7^e cuirassiers. — 20 Humbert, au 1^{er} dragons.

21 Deschamps, au 20^e dragons. — 22 Magnier, au 2^e dragons. — 23 Du Bay, au 7^e chasseurs. — 24 De Vilers, au 2^e dragons. — 25 De Cambourg, au 27^e dragons. — 26 Fugit, au 28^e dragons. — 27 De Surigny, au 13^e dragons. — 28 De Boissesson, au 1^{er} hussards. — 29 De Sèze, au 24^e dragons. — 30 De Clermont, au 7^e hussards.

31 De Bigot, au 1^{er} chasseurs. — 32 Meiller, au 8^e dragons. — 33 De Broissia, au 9^e hussards. — 34 De Lemud, au 23^e dragons. — 35 Pertusier, au 28^e dragons. — 36 Morestin, au 1^{er} chasseurs. — 37 De Boussier, au 3^e dragons. — 38 D'Arcy, au 1^{er} hussards. — 39 Durriens, au 27^e hussards. — 40 De Laurens, au 12^e chasseurs.

41 Poinot, au 12^e chasseurs. — 42 Tatinville, à l'École spéciale de Saint-Cyr. — 43 Suchot, au 20^e dragons. — 44 Albarêt, au 1^{er} hussards. — 45 Jory, au 6^e cuirassiers. — 46 De la Cour, au 5^e dragons. — 47 Millot, au 24^e dragons. — 48 Viali, au 8^e cuirassiers. — 49 Grandjean, au 6^e cuirassiers. — 50 Cavayé, au 1^{er} chasseurs.

51 De Domsure, au 26^e dragons. — 52 Pagès, au 2^e chasseurs d'Afrique. — 53 Pucheu, au 5^e chasseurs. — 54 De Lusangay, au 2^e chasseurs. — 55 Revon, au 6^e cuirassiers. — 56 Pauly, au 3^e chasseurs d'Afrique. — 57 Bertrand, au 12^e cuirassiers. — 58 Dumord, au 4^e chasseurs d'Afrique. — 59 Gabet, au 18^e chasseurs. — 60 Carayon, au 16^e dragons.

61 Le Conte, au 19^e dragons. — 62 Lecointre, au 25^e dragons. — 63 De la Saussaye, au 10^e chasseurs. — 64 Germain, au 21^e dragons. — 65 De Morcourt, au 5^e cuirassiers. — 66 De Leusse, au 14^e chasseurs. — 67 De Masin, au 12^e chasseurs. — 68 De la Marroinière, au 20^e chasseurs. — 69 Espagne, au 8^e dragons. — 70 Cayol, au 25^e dragons.

Aides-Vétérinaires stagiaires

1 Mourot, au 5^e chasseurs d'Afrique. — 2 Nicolas, au 6^e hussards. — 3 Largillière, au 13^e d'artillerie. — 4 Lamaysoumbe, au 18^e d'artillerie. — 5 Hubert, au 6^e cuirassiers. — 6 Le Calvé, au 21^e d'artillerie. — 7 Morel, au 2^e chasseurs. — 8 Puisségur, au 30^e dragons. — 9 Jacquin, au 3^e dragons. — 10 Gacon, au 9^e hussards.

11 Watremez, au 16^e chasseurs. — 12 Briggault, au 7^e cuirassiers. — 13 Gatinaud, au 11^e chasseurs. — 14 Gin. — 15 Fourcade. — 16 Dufour. — 17 Pecheteau. — 18 Cordonnier. — 19 Riessy. — 20 Grandmougin. — 21 Barrué. — 22 Pradelle. — 23 Bouchy. — 24 Seyller. — 25 Fourcy. — 26 Buillard. — 27 Collas. — 28 Payrou. — 29 Escarnot.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Nous apprenons avec satisfaction qu'un de nos jeunes compatriotes, M. J. Jochaud de Plessix, lieutenant au 27^e dragons, vient de terminer brillamment son cours d'instruction à l'École de Saumur en obtenant en classement le numéro 2. En conséquence, M. J. Jochaud a été promu de suite, suivant l'usage, au grade de capitaine. »

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 28 août. — Lucie-Pauline Lallement, rue de l'Île-Neuve.

DÉCÈS

Le 23 août. — Louise Carayon, célibataire, 82 ans, Montée-du-Fort.

Le 28. — Eucharie-Victoire-Bérénice Devouge, veuve de Henri Jamin, rentière, 82 ans, place du Roi-René.

ADJUDICATION DE FROMENT POUR LA MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT

Le samedi 12 septembre 1891, à deux heures, adjudication, à la Préfecture de Maine-et-Loire, d'une fourniture de 420,000 kilogrammes de froment, divisée en quatre lots de chacun 105,000 kilogrammes, nécessaire au service de la Maison centrale de Fontevault.

L'été de 1891

Comme on l'avait pressenti, l'été de 1891 aura été froid — et même pluvieux suivant les régions. La température moyenne a été à peu près constamment au-dessous de la température moyenne normale. Il y a bien six ans que les années se suivent avec un déficit de chaleur. Cependant, comme le dit M. de Parville dans sa revue scientifique des *Débats*, on ne pu constater aucun refroidissement réel du globe. S'il y a abaissement de température dans une région, il y a ailleurs compensation. A l'hiver rigoureux de 1891 en Europe, correspondait un hiver doux dans l'Amérique du Nord. En réalité, nous traversons simplement des périodes souvent inégales de froid et de

— Chère Marcelle, ne trouvez-vous pas que notre vie ressemble à une véritable idylle : Paul et Virginie.

— Oui, Paul et Virginie. Et, quand nos cheveux auront blanchi, nous deviendrons Philémon et Baucis.

— Ah ! charmant ! charmant !

Le matin, tandis qu'un beau soleil se jouait sur les oliviers et les chênes-lièges de la campagne niçoise, ils s'en allaient à l'air vif, sur deux chevaux de même couleur isabelle. Le cuir fauve des selles craquait, les mors, machés par des bouches blanches d'écume, sonnaient, ardemment secoués, et un grand lévrier d'Afrique enserrait les deux cavaliers dans les cercles fous de sa course joyeuse. C'étaient d'heureuses matinées pour la jeune femme ; cette nature à la fois douce et forte aimait les exercices violents. Elle ramait au Prieuré ; ici elle galopait avec ivresse, et l'écurière novice fit bientôt honneur à l'habile cavalier qui dirigeait ses essais.

Le soir, Wladimir demeurait près de Marcelle dans le petit salon pompadour, sa pièce favorite, lui racontant ses longs voyages, ses tristesses d'orphelin. Parfois, il feuilletait un album du bout des doigts, tandis que la jeune

femme jouait sur le piano ses airs les plus doux.

— Exquis ! ravissant ! faisait l'auditeur en dissimulant soigneusement un bâillement ; vous avez assez de talent pour que je vous permette de jouer quelquefois dans un concert, si ce concert est organisé au profit d'une infortune distinguée.

Le piano fermé, Marcelle prenait parfois un livre : un poète aimé. Elle lisait bien ; toutefois, cette lecture, souvent sérieuse, alarmait l'incurable frivolité du prince, et bientôt il disait :

— Causons plutôt.

Mais il commençait à être à court de phrases de romans ; ses tirades devenaient moins chaleureuses, car, déjà, son caprice pour la jolie Marcelle touchait à son déclin.

Alors, on parlait toilette, ameublement et même apprêts culinaires. Très gourmet avant son mariage, il l'était devenu davantage dans le calme de sa villa. Il passait de longs instants à combiner des menus inédits.

Cette vie calme et retirée ne pouvait durer. Malgré l'équitation, la musique, l'album feuilleté du bout des doigts, les conférences avec son chef de cuisine, il s'ennuyait terriblement.

La vie lui semblait d'une monotonie intolérable.

La lune de miel a beau être de bon genre, elle devient un supplice si elle se prolonge au delà d'une quinzaine. Il avait horreur de la solitude. Non, il ne saurait prendre goût à la vie retirée, habitué qu'il était à courir les villes d'eaux. L'été se passait sur les côtes en vogue, l'automne dans les châteaux pour les grandes chasses ; l'hiver à Nice, et là, il jouait, soupait, était en fêtes perpétuelles, pouvant être rencontré partout, excepté dans sa propre maison. Non, décidément, cette vie sans un souci, cette existence béate l'exaspérait. Il avait soif d'imprévu, d'agitation, de triomphes mondains. Sa gentille Marcelle, dont l'aimable naïveté lui avait semblé une adorable chose, commençait à l'irriter. Elle était d'une trop constante égalité d'humeur ; son doux et tendre sourire lui semblait fastidieux. Il aimait le relevé, le piment, et se soutenir dans l'éther, pour être à la hauteur de Marcelle, lui paraissait une gymnastique difficile, par trop fatigante.

(A suivre.)

chaleurs excessives, de sécheresse et de pluie. Pendant les périodes froides, on dit inexactement que la terre se refroidit. C'est un effet local s'étendant sur un espace plus ou moins considérable.

Le professeur Bruckner, de Bâle, a examiné de très près les variations du climat en remontant le plus haut possible dans le passé. Il a été amené à conclure que le climat est soumis à une périodicité moyenne de trente-cinq ans, à peu près, nous aurions une période d'excès ou de défaut de chaleur, ou si l'on veut, que les séries froides et chaudes devront alterner tous les seize ou dix-huit ans. Par exemple : froid, 1806-1820 — chaud 1821-1835 ; — froid, 1836-1850 ; — chaud, 1850-1870 ; — froid, 1871-1890. De même pour le maximum et le minimum de pluie : maximum, vers 1815 ; — minimum, 1831-1835 ; — maximum, 1846-1850 ; — minimum, 1861-1865 ; maximum, 1876-1880. Les périodicités ainsi définies sont assez élastiques, mais enfin on peut en tenir compte en gros, très en gros. Ainsi l'écart entre la dernière série chaude (1870) et la dernière froide (1890) est de vingt ans, chiffre au-dessus de la moyenne, il semble que l'on puisse en déduire que nous allons entrer enfin dans une période moyenne chaude pendant plusieurs années. Pour la pluie, on pourrait également conclure que nous marchons vers un minimum, de 1881 à 1895. Nous verrons bien.

UNE DATE ORAGEUSE

La périodicité des troubles atmosphériques et particulièrement des orages, périodicité parfaitement connue, est depuis trois années d'une exactitude presque mathématique.

On a lu le récit des terribles orages qui viennent de ravager plusieurs régions de l'Est et qui ont été suivis de tempêtes sur nos côtes de la Manche.

C'est le 18 août au soir que ces orages ont commencé, d'après les dépêches de nos correspondants.

Or, c'est le 18 août, vers dix heures du soir, qu'éclatait, l'année dernière, le cyclone de Dreux, qui a détruit une partie de la ville. C'est également le 18 août au soir qu'a éclaté le cyclone de Saint-Claude, plus terrible encore que celui de Dreux.

Remontons d'une année. Nous voici en 1889. C'est encore dans la nuit du 18 au 19 août qu'un orage épouvantable se déchaîne cette année-là sur l'ouest de l'Europe. Voici, en effet, une note publiée à la date du 20 août 1889 :

« Par suite de l'orage qui sévit depuis hier, les lignes télégraphiques sont fortement endommagées. Paris n'a plus actuellement de communications directes avec Vienne, Gènes, Madrid, Avesnes, Saint-Lô, Lisieux, Louviers, Fécamp, les Sables-d'Olonne, Blois, Brive, Tulle, Toulouse, Agen, Carcassonne, Pau, Béziers, Cette, Rodez, Albi et Saint-Nazaire. »

N'y a-t-il pas dans cette périodicité presque mathématique un phénomène vraiment curieux ?

MONTREUIL-BELLAY. — Le maire de Montreuil-Bellay informe le public que l'assemblée dite de la *Saint-Lubin*, qui devait avoir lieu cette année le 20 septembre, sera remise au 27 du même mois, cette fête coïncidant avec l'Exposition de Saumur.

Des affiches feront connaître ultérieurement le programme de la fête.

Les marchands forains y trouveront aide et protection.

VIHIERS. — *Accident de voiture.* — Mardi dernier, M. Farge, docteur-médecin à Angers, a failli être victime d'un accident de voiture. Ce docteur venait d'Angers exprès pour visiter M. Desseppe, curé de Vihiers, dangereusement malade, lorsque le cheval de M. Berthonneau, maître d'hôtel à Vihiers, qui venait de chercher le docteur Farge de la gare de Chemillé, s'emballa et prit peur presque en arrivant à Vihiers, à la grande côte du Coudray-Montbault. Dans sa course, le cheval s'abattit et

se fit de profondes blessures aux genoux ; les brancards de la voiture furent brisés, mais les voyageurs en furent quittes pour la peur.

Sur ces entrefaites, et au moment de l'accident, la voiture des Sœurs de la Salle, qui revenait de Vihiers, voulut bien faire demi-tour et courut cette fois sans encombre le docteur Farge au lieu de sa visite.

CERQUEUX-SOUS-PASSAYANT. — Le même jour, un incendie, causé par des étincelles provenant de la machine à vapeur, a détruit toutes les gerbes et les pailles des fermiers de la ferme de la Morinière, située commune des Cerqueux ; tout a été détruit. L'on ne sait si le tout était couvert par des assurances.

L'incendie d'Angers

Nouveaux détails

Il paraît que, d'après le dire de personnes très âgées d'Angers, jamais elles n'avaient vu dans cette ville un pareil sinistre. Il est certain que jamais foyer n'a été si vaste. Il occupait une surface de quatre hectares.

On est porté à croire qu'il a été communiqué par la machine à vapeur de l'usine Pichoret. Les uns disent par un apprenti appuyé à la haute cheminée, d'autres disent par des étincelles qui sont allées tomber sur un tas d'allumettes blanches débitées.

Vers 2 heures, le spectacle est des plus émouvants : tous les habitants du quartier ont perdu leur sang-froid. Les uns pleurent ; d'autres se mettent en devoir de déménager, persuadés que les flammes, poussées par le vent, vont gagner toutes les maisons qui s'échelonnent jusqu'au boulevard du Château.

On amène plusieurs blessés en voiture. Ces blessés sont des ouvriers qui, surpris par les flammes et à moitié asphyxiés par la fumée, ont eu à peine le temps d'escalader le mur d'enclos des chantiers de M. Pichoret et de sauter dans le chemin. L'un, M. Baranger, a la jambe droite cassée au-dessus la cheville ; deux ont des entorses, le dernier a de graves brûlures aux bras et à la figure. M. le maire paie courageusement de sa personne. Après avoir visité les blessés, il en envoie deux à l'hôpital.

Des flammes immenses se tordaient sous les raffales de l'ouragan. Des milliers d'étincelles, des flammèches, des tisons même s'envolaient dans les airs et, emportées vers la ville, communiquaient le feu de proche en proche jusqu'à 300 mètres du foyer.

Il fallait surveiller bien des postes à la fois, car les flammèches pouvaient occasionner de nouveaux incendies.

Si le vent avait été plus au nord ou plus au sud, nous aurions eu peut-être à déplorer la perte de tout un quartier d'Angers. Fort heureusement les flammes étaient emportées dans la direction du rocher de l'Esivière, sur lequel sont bâties la maison de campagne de M^r l'évêque d'Angers et une communauté religieuse. De ce côté les habitations sont distantes d'au moins 150 mètres du foyer de l'incendie.

Les arbres du jardin de l'Esivière sont rôtis ; une vigne est absolument cuite. Les poiriers offrent le même aspect qu'à la fin de l'hiver.

Un prétend qu'il y avait amoncelé dans l'intérieur de l'usine Pichoret pour 4,000,000 de francs de bois.

Les pertes s'élevaient dans l'ensemble à près de 2 millions.

La caisse et toute la comptabilité ont été la proie des flammes.

M. Pichoret se trouvait dans ses bureaux, avant que l'alarme fut donnée. Aussitôt averti, il sortit, courut au parc des pontonniers pour savoir s'il pourrait y mettre en sûreté ses livres et sa caisse. Quand il revint, il entra courageusement dans les bureaux ; à ce moment la toiture s'effondra. M. Pichoret, cependant, échappa aux flammes non sans avoir été grièvement brûlé aux mains et à la figure. C'a été alors un sauve-qui-peut général.

Les 115 ouvriers de l'usine Pichoret ont dû se sauver sans emporter leurs effets, ni les contre-maitres leurs carnets de travail.

La première pompe mise en batterie a été en partie détruite par les flammes.

Inutile de dire que toutes les autorités civiles

et militaires se sont rendues sur le théâtre de l'incendie dès le premier signal. Tout le monde a fait son devoir.

On signale particulièrement la belle conduite de MM. Talineau, ferblantier, caporal des sapeurs-pompiers, et Gelot, premier sapeur ; ils ont opéré le sauvetage d'une dame Demion qui, le matin même, avait accouché. Un soldat du 135^e, Blanchard, s'est aussi particulièrement distingué.

Hier vendredi, à 1 heure, quelques pompiers inondaient les débris, d'où s'élevaient encore quelques flammes et une épaisse fumée.

L'usine et les approvisionnements de M. Pichoret sont assurés à dix compagnies.

Le bruit s'était répandu que plusieurs personnes avaient péri dans les flammes. Cette nouvelle est heureusement fautive. Tout le personnel de M. Pichoret est retrouvé. Parmi les militaires, aucun n'a disparu.

On compte seulement quatre ou cinq blessés dont un seul grièvement.

Dans la circonstance, on a si bien senti l'insuffisance des pompes à bras, qu'on a demandé par télégraphe la pompe à vapeur du génie de Tours.

Le feu s'étant enfin calmé, l'ordre a été contremandé.

LA SAINT-FIACRE

Angers. — Demain dimanche 30 août, à 11 heures, une messe sera célébrée, à l'église Saint-Joseph, pour les jardiniers d'Angers, à l'occasion de la solennité de leur fête patronale. L'église sera décorée de verdure et de fleurs. La fanfare du 4^e arrondissement prêtera son concours à la fête.

Poitiers. — La fête de saint Fiacre, patron de MM. les jardiniers, sera célébrée demain dimanche, à 11 heures, dans l'église Montierneuf, sous la présidence de M^r l'évêque de Poitiers.

A PROPOS DE CHASSE

La chasse va s'ouvrir. Plusieurs organes de la République élégante ont reçu à ce sujet des renseignements inquiétants : le gibier manque. Il paraît que le braconnage prend des développements de plus en plus considérables. Les causes en sont nombreuses. La principale réside dans « l'indulgence » que les Parquets montrent vis-à-vis des délinquants.

Un de nos confrères a reçu communication de menus de divers grands hôtels sur lesquels le gibier figure ostensiblement. Même les magistrats venus aux eaux pour soigner des fatigues antérieures d'estomac en prennent leur part sans sourciller. Que serait-ce si l'on pouvait avoir communication des menus servis sur les tables privées (?) des hauts fonctionnaires ? M. Carnot n'a-t-il pas offert des perdreaux au roi de Serbie ?

Il serait temps que M. le garde des sceaux sortît de son tiroir une de ces nombreuses circulaires périodiques dans lesquelles il rappelle aux procureurs généraux l'existence des lois. Attendons-nous à voir cette circulaire paraître ; mais attendons-nous aussi à n'en voir tenir aucun compte par les Parquets.

Les braconniers sont des personnages importants, presque tous dévoués aux institutions existantes, comme il convient à des hommes ayant besoin des sympathies gouvernementales. Ils rendent de grands services électoraux en échange de la tolérance qu'on leur montre. On nous affirme que dans certains départements ils ont formé entre eux un syndicat professionnel. Les marchands et hôteliers qui leur servent de recéleurs sont aussi très bien pensants en politique. On ne peut donc poursuivre que lorsque, par hasard, on a trouvé un délinquant assez imprudent pour professer des sentiments conservateurs ou catholiques. Alors on est sévère ; mais le cas est rare.

Quelques gardes particuliers font seuls à peu près leur devoir ; aussi propose-t-on de les supprimer. A l'avenir, ils seraient nommés par les fonctionnaires républicains, en dehors du propriétaire, qui, cessant de les choisir, continuerait seulement à les payer. La loi est

proposée ; va-elle passer ? Nous n'oserions répondre non. (Courrier de la Vienne.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 août 1894.

Même fermeté et mêmes cours que la veille, tel est le résumé de la Bourse, où les affaires manquent toujours d'activité. Le 3 0/0 vaut 90.45 et le 4 1/2 0/0 105.07.

L'Italien reste au même cours de 90.25. Le pays succombe sous les charges que lui imposent les exigences de la triple alliance. Le gouvernement et les Chambres seraient disposés à un meilleur règlement des dépenses, mais le roi Humbert s'oppose à toute réduction sur les budgets des ministères de la guerre et de la marine.

Les sociétés se retrouvent toutes aux cours précédents, tout en conservant d'excellentes tendances.

La Banque de Paris est cotée 757.50 et la Société Générale 482.50.

La Banque d'Escompte reste à 450.

Le Crédit Mobilier est invariable à 327.50, représentant à ce cours un placement de près de 8 0/0. Le Crédit Foncier vaut 1,252.50.

L'augmentation des demandes de prêts hypothécaires adressées au Crédit Foncier de Tunisie est une preuve de l'importance que prend chaque jour la Société dans la Régence.

L'action des Immeubles de France est très recherchée à 480.

Les obligations de Linarès à Almería sur lesquelles on détachera le 1^{er} octobre un coupon de 7.50 se négocient aux environs de 240. Les Chemins Economiques sont à 415.

Dernières Nouvelles

Paris, 29 août, 12 h. 05 soir.

L'affaire des anarchistes de Levallois est terminée de ce matin. Descamps est condamné à 5 ans de prison, Dardare à 3 ans. Leveillé est acquitté.

Une dépêche du Chili annonce la prise de Valparaiso par les insurgés.

HAVAS.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — 3 » —
— — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le panier.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *psoriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

l'ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les maux les plus graves. Boisson hygiénique et rafraîchissante.

Préservatif contre les Épidémies.

Eau de toilette et dentifrice très appréciés.

Fabr. à Lyon. Maison à Paris, 41, rue Richer.

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON

Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.

Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

A LOUER

PRÉSENTMENT

DEUX MAISONS place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n^o 21 bis. (143)

On demande JUMENT des Landes, douce, se montant et s'attelant, au besoin avec voiture et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

Interdiction de chasse

La chasse est interdite dans les communes de Nueil-sur-Dive, Saint-Léger et Pouançay pour tout étranger ne possédant rien dans ces communes. (630)

ENTREPOT de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A CÉDER
Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME âgée de 42 ans, désire entrer dans une famille comme femme de confiance, pour garder des vieillards ou des enfants. Elle s'occuperait de couture et repassage, et de tous les travaux intérieurs d'une maison.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX CHASSEURS

M. F. DUPAS

ARQUEBUSIER & COUTELIER

Saumur — 1, rue Saint-Nicolas — Saumur

Prévient MM. les CHASSEURS qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il tient à leur disposition UN BEL ASSORTIMENT d'ARMES de chasse et de tir de tous systèmes, Articles de chasse variés.

DÉBIT DE POUDRES & PLOMB

Tous ces articles sont vendus au prix le plus modéré

RÉPARATIONS D'ARMES DE TOUTES SORTES

VENTE et ÉCHANGE d'ARMES NEUVES et D'OCCASION

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Chasseurs, approvisionnez-vous

à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 33

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche **COGNAC, KIRSCH, RHUM**, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 50	ACTIENS		1840	395 50	Compagnie parisienne du Gaz	527 75
3 0/0 1891	90	Banque de France	45 0	Orléans	484	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	384
3 0/0 amortissable	96 55	Banque d'Escompte	450	Ouest	1080	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	20 50
4 1/2 1883	105 05	Comptoir national d'Escompte	540	Compagnie parisienne du Gaz	1445	— 6 0/0 2 ^e série	20
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1255	Transatlantique	552 50	— obligations à lots	82
Oblig. 1855-60 3 0/0	550	Crédit Industriel et Commercial	580	Canal de Panama	25 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500	615
— 1865 4 0/0	528 75	Crédit Lyonnais	815	Suez	2793 75	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	415	Crédit Mobilier	326 25	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0	98 70
— 1871 3 0/0	408 25	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	96 35	— 1889 4 0/0	97
— 1875 4 0/0	529	Société Générale	482 50	Dettes d'Egypte 6 0/0	489	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1876 4 0/0	529	Est	900	Extérieur 4 0/0	72	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	420	Paris-Lyon-Méditerranée	1485	Hongrie 4 0/0 or	89 40	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	510	Midi	1292 50	Italie 5 0/0	90 40	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 12	9 41	10 12	1 23	
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43			3 30	8			6 14
Blou	11 54			3 41	8 10			6 24
Vivry	12 2			3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11
(départ)				4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)	8 31	10 37		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains	8 37	10 44		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr	8 47	10 52		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay	9 11			4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars	9 41	11 24		2 44	5 51	9 40		8 14
Niort	10 17	11 57		4 30	8 42	4 40	5 20	11 40
Saintes				3 58	8 42	6 22	7 53	12 22
Bordeaux				6 24	11 52	9 9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux			5 40		8 20			3
Saintes			7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32 11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25			2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59 11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11 7 11 53
Vivry	8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Routon	8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon	9 1	12 53		4 10	6 45			11 44
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			12 33 1 12
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4			3 26 4 5
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27			5 10 5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50		
Chinon	9 4	1	7 14		

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. matin	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	5 9 30	
la Vaudelnay	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Baugé	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Doué	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Martigné	9 12	11 45	10 7	7 12	
Angers					

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 42	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 10
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	4 7		6 41	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	14 40	5 56	6 58	10 24	
— dt.	3 22	7 52	11 16	14 45	6 59	7 30	10 30	
Varennes		8 5	11 26	12 7	4 5	6 16	7 39	10 50
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	13 8	5 1	6 38	8 30	11 40
Langeais	4 20	8 59	11 55	12 56	6 38	8 30	11 40	
Tours ar.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 21	9 54	11 40
Paris ar.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,